

**Pour l'année scolaire 2013-2014,  
la Commission scolaire des Phares se projette vers de nouveaux horizons!**

Pour l'année scolaire 2013-2014, la Commission scolaire des Phares (CSDP) se projette vers de nouveaux horizons. Au cours de cette nouvelle année scolaire, la CSDP orientera sa réflexion vers le prochain plan stratégique, celui couvrant la période 2015-2019. Pour ce faire, un vaste chantier de consultation sera mis en place. Il permettra de recueillir les points de vue des élèves, des parents, des enseignants, des décideurs et des partenaires, tous animés par une vision à long terme dans un contexte social en constante et rapide évolution. En réponse à l'adage « connais-toi toi-même » de Socrate, il nous faudra savoir qui nous sommes afin de bien orienter notre vision.

Durant ce temps, en plus du plan stratégique 2009-2014, les deux cadres de gouvernance que sont la convention de partenariat entre le MELS et la CDSP et les conventions de gestion et de réussite éducative entre les écoles et la CSDP seront toujours en vigueur. Ces mécanismes d'évaluation et de suivi rigoureux mettront la réussite de l'élève à l'avant-scène. De même, la CSDP maintiendra sa collaboration avec les différents partenaires du milieu pour que chacun puisse contribuer au mieux-être de la clientèle dans un but d'efficacité et de partage des ressources.

La Table interordres d'éducation à laquelle participe la CSDP et qui regroupe les institutions des divers ordres d'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Table Éducation, Formation, Emploi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, travaillera à donner toute l'ampleur nécessaire à la formation à distance dans les secteurs de la formation générale des jeunes, des adultes et celle de la formation professionnelle.

Pour la présente année scolaire, la clientèle demeurera relativement stable au secteur des jeunes. On y comptera près de 8 270 élèves, une diminution d'une cinquantaine d'élèves par rapport à l'an dernier. Quant au secteur des adultes et au secteur professionnel, on remarquera une diminution de plus de 70 élèves, en équivalent temps plein.

La CSDP continuera de promouvoir l'acquisition de saines habitudes de vie autant auprès des élèves qu'auprès de son personnel. Les plans d'action vis-à-vis l'intimidation et la violence dans les écoles de la CSDP seront en application dès la rentrée scolaire. Ces plans d'action feront en sorte de poursuivre le travail incessant que représente le maintien, dans nos écoles, d'un milieu de vie où l'intimidation et la violence doivent être bannies. Dans le même ordre d'idée, les défis sportifs que sont le Défi des Phares (personnel et élèves de la CS), le Cross-country (élèves du primaire) et le Défi-vélo de la route du Grand Fleuve (élèves du secondaire) seront de retour.

Dans le secteur de la formation professionnelle, l'analyse d'un projet de concomitance entre la formation générale des jeunes et les centres de formation professionnelle se poursuivra afin de l'implanter à la Commission scolaire. Un tel projet permettra aux élèves de terminer leur diplôme d'études secondaires (DES) et d'acquérir simultanément un diplôme d'études professionnelles (DEP). De plus, le recrutement d'élèves au niveau international sera maintenu, des contacts ayant déjà été établis au fil des années avec la Tunisie et certains lycées français et guadeloupéens, grâce à la participation de la CS à la Coopérative Éducation internationale.

Le déploiement de la Formation continue et du Service aux entreprises s'intensifiera sur le territoire de La Mitis tout comme sur celui de Rimouski-Neigette, une façon concrète de répondre aux exigences du marché du travail actuel dans notre vaste région.

La CSDP se fait constamment un point d'honneur d'assurer, à ses occupants, confort et sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de ses bâtiments et infrastructures grâce au maintien et à l'entretien des édifices de son parc immobilier. Après l'école du Mistral, ce sera au tour de l'école Paul-Hubert de bénéficier d'un auditorium fraîchement rénové. L'été aura permis plusieurs travaux de réfection et de rénovation dans bon nombre d'écoles du territoire (Mistral, Norjoli, Boijoli, Élisabeth-Turgeon, de la Rivière, Saint-Jean...).

La situation budgétaire qui prévaudra pour une troisième année consécutive en 2013-2014 demeurera extrêmement préoccupante. La CSDP veut préserver les services disponibles auprès des élèves : pour y arriver, elle a dû déposer un budget déficitaire et hausser la taxe scolaire pour répondre à la compression de 5,435 M\$ imposée par le gouvernement du Québec. Pour la CSDP, la réussite de l'élève sera toujours au cœur de ses préoccupations et au centre de ses décisions administratives.

Bonne année scolaire 2013-2014 à vous tous!

La Commission scolaire des Phares

# LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

## CIRCONSCRIPTION # 1

Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière,  
Saint-Valérien  
**M. Jacques Deschênes** 418 735-5764

## CIRCONSCRIPTION # 2

Le Bic  
**M. Dany Landry** 418 736-8351

## CIRCONSCRIPTION # 3

Sacré-Coeur  
**M. Gilbert Labrie** 418 724-7229

## CIRCONSCRIPTION # 4

Nazareth  
**M. Daniel Arseneault** 418 722-0134

## CIRCONSCRIPTION # 5

Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-  
Narcisse, Mont-Lebel  
**M<sup>me</sup> Sara Deschênes** 418 779-2508

## CIRCONSCRIPTION # 6

Sainte-Blandine, Sainte-Odile-  
sur-Rimouski  
**M. Guy Potvin** 418 735-2104

## CIRCONSCRIPTION # 7

Sainte-Odile  
**M<sup>me</sup> Pauline Michaud** 418 723-0940

## CIRCONSCRIPTION # 8

Saint-Robert  
**M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages** 418 722-7363

## CIRCONSCRIPTION # 9

Saint-Pie X, Terrasses Arthur-Buies  
**M. Raymond Tudeau** 418 723-9485  
Président

## CIRCONSCRIPTION # 10

Saint-Germain  
**M. Raynald Caissy** 418 723-8686  
Vice-président

## CIRCONSCRIPTION # 11

Sainte-Agnès  
**M. Alain Rioux** 418 722-6927

## CIRCONSCRIPTION # 12

Pointe-au-Père  
**M. Luc Marcoux** 418 725-5307

## CIRCONSCRIPTION # 13

Saint-Anaclet, Rimouski-Est  
**M. Steeve Boucher** 418 730-7341

## CIRCONSCRIPTION # 14

Sainte-Luce, Sainte-Flavie  
**M<sup>me</sup> Louise Dionne** 418 739-4735

## CIRCONSCRIPTION # 15

Mont-Joli Sud  
**M. Sylvain Pleau** 418 785-2507

## CIRCONSCRIPTION # 16

Mont-Joli Nord  
**M. Claude Fortin** 418 775-2590

## CIRCONSCRIPTION # 17

Saint-Donat, Saint-Gabriel,  
Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier,  
Saint-Marcellin  
**M. Jean -Maurice Lechasseur**  
418 798-4779

## CIRCONSCRIPTION # 18

Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Angèle-  
de-Mérici, Sainte-Jeanne-D'Arc, La  
Rédemption, Saint-Octave-de-Métis  
**M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel** 418 750-1985

## CIRCONSCRIPTION # 19

Price, Grand-Métis, Métis-sur-Mer,  
Padoue, Les Boules  
**M<sup>me</sup> Lise Lévesque** 418 775-5519

## COMMISSAIRE PARENT

**M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin** 418 725-0763  
(secondaire)

## COMMISSAIRE PARENT

**M<sup>me</sup> Katie Bérubé** 418 775-2046  
(primaire)

# ASSURANCE ACCIDENT DES ÉLÈVES

## À L'ÉCOLE, UN ENFANT N'EST PAS AUSSI BIEN ASSURÉ QUE SES PARENTS PEUVENT LE CROIRE

La Commission scolaire possède une **assurance de responsabilité civile** qui ne couvre pas les frais de tous les accidents ni les frais d'ambulance. Cette police d'assurance couvre seulement les accidents engageant la responsabilité de la Commission scolaire.

En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne **sont pas couverts par cette police**. Il est donc très important que chaque famille, si elle veut que ses enfants soient couverts pour les accidents et les frais qui en découlent (ambulance, etc.), prenne elle-même une assurance accident.

Dans chaque école, des plans individuels d'assurance accident sont disponibles à peu de frais. **Ces plans prévoient une couverture de 24 heures par jour et de 12 mois par année**. Nous invitons les parents à être **vigilants et prévoyants à cet égard. Parlez-en à la direction de votre école**.

Merci de votre collaboration.

M<sup>re</sup> CATHY-MAUDE CROFT, directrice  
Services du secrétariat général et des communications

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

### RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS ET DES ÉLÈVES :

- ⇒ C'est auprès de la direction de leur école ou de la direction du secteur du transport scolaire que les parents peuvent s'informer sur les conditions d'admissibilité au transport, sur les trajets et arrêts des véhicules et sur les règlements du transport.
- ⇒ C'est par les stations de radio et de télévision, ainsi que sur le site web de la Commission scolaire des Phares, que sont annoncées les périodes de suspension générale du service du transport.
- ⇒ **Si la température et l'état des routes incitent les parents à croire qu'il est périlleux d'envoyer leur enfant à l'école, il leur appartient de prendre la décision de le garder à la maison.**
- ⇒ Les parents sont responsables du comportement de leur enfant aux arrêts d'autobus.
- ⇒ Les parents doivent s'assurer que leur enfant respecte l'heure de départ de l'autobus qui le transporte.
- ⇒ L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager. L'élève qui est responsable d'un dommage devra en assumer le coût.
- ⇒ Il est important que les parents fassent connaître à leur enfant les règles élémentaires de prévention lorsqu'il emprunte le réseau routier en tant que piéton et passager de l'autobus.
- ⇒ La sécurité dans le véhicule scolaire est assurée par la conductrice ou le conducteur investi d'autorité.
- ⇒ La Commission scolaire pourra procéder à l'installation de caméras de surveillance dans les autobus scolaires. Ces caméras seront installées de façon sporadique et pour des durées limitées et ont pour seul objectif d'assurer la sécurité de tous les usagers. Naturellement, les images captées par ces caméras seront traitées de façon confidentielle.

LOUISE PIGEON  
Régisseuse – 418 723-5927 – poste 1091

### CENTRE ADMINISTRATIF

435, avenue Rouleau, Rimouski

Téléphone : 418 723-5927

**Direction générale**

**Services du secrétariat général et des communications**

**Services éducatifs des jeunes et des adultes**

**Services des ressources humaines**

**Services des ressources financières**

**Services des ressources matérielles**

M. Jean-François Parent, directeur général

poste 1010

M<sup>re</sup> Cathy-Maude Croft, directrice

poste 1020

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe

poste 1120

M. Rock Bouffard, directeur

poste 1040

M. Marc Girard, directeur

poste 1060

M. Carl Ruest, directeur

poste 1080

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES 2013-2014

### ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-

#### MONTAGNES-LA VOIE

École de l'Écho-des-Montagnes  
10, 8<sup>e</sup> av. LeFrançois, Saint-Fabien  
869-2033 / Téléc. : 869-3622

#### École Lavoie

27, rue Principale, St-Eugène-de-Ladrière  
869-2581 / Téléc. : 869-2789

**Marc Tremblay, directeur**

### ÉCOLE DU HAVRE-SAINT-ROSAIRE

École de Mont-Saint-Louis  
136, rue de la Grotte, Le Bic  
736-4965 / Téléc. : 736-4088

#### École Saint-Rosaire

159, rue Principale, Saint-Valérien  
736-4725 / Téléc. : 736-4677

**Diane D'Astous, directrice**

### ÉCOLE DE L'ESTRAN

399, rue La Salle, Rimouski  
724-3551 / Téléc. : 724-3530

**Aline Morissette, directrice**

### ÉCOLE PAUL-HUBERT

250, boulevard Arthur-Buies Ouest,  
Rimouski  
724-3439 / Téléc. : 724-3471

**Jocelyn Michaud, directeur**

*Directeurs adjoints :*

**Brigitte Côté**

**Éric Desaulniers**

**Bernard Dubé**

**Martine Lévesque**

### École Paul-Hubert-du Grand Défi

722-9057 / Téléc. : 724-7963

**Guyline Feuiltault, directrice**

### ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON

10, 8<sup>e</sup> Rue Ouest, Rimouski  
724-3553 / Téléc. : 724-2286

**Nancy Hallé, directrice**

**Julie Bujold, directrice adjointe**

### ÉCOLE DE L'AQUARELLE

247, rue St-Laurent Ouest,  
Rimouski  
724-3556 / Téléc. : 724-2782

**Marie-France Hins, directrice**

**Hélène St-Pierre, dir. adj. intérim**

### ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS

École du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès

130, rue Côté, Rimouski  
724-3555 / Téléc. : 724-6085

École du Grand-Pavois-de Saint-Yves

521, rue St-Germain Est, Rimouski  
724-3558 / Téléc. : 724-3532

**Jean-Pierre St-Pierre, directeur**

### ÉCOLE LANGEVIN

105, rue St-Jean-Baptiste Ouest,  
Rimouski  
724-3384 / Téléc. : 724-8929

**Édith De Champlain, directrice**

**Éric Blier, directeur adjoint**

### ÉCOLE SAINT-JEAN

245, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, Rimouski  
724-3381 / Téléc. : 724-2684

**Édith De Champlain, directrice**

**Denis Tremblay, directeur adjoint**

### ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL

École du Rocher  
845, rue St-Arsène, Rimouski  
724-3566 / Téléc. : 721-5642

#### École D'Auteuil

149, rue du Rocher-Blanc,  
Rimouski  
724-3566

**Julie Couture, directrice**

### ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

École des Beaux-Séjours-de  
Sainte-Odile

514, rue Tessier, Rimouski  
724-3564 / Téléc. : 721-4883

École des Beaux-Séjours-  
D'Amours

261, rue Parent Nord, Rimouski  
724-3565 / Téléc. : 724-7664

**Yvonne Landry, directrice**

### ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS

355, avenue de la Jeunesse,  
Rimouski  
724-3563 / Téléc. : 724-7089

**Anny Jean, directrice**

### ÉCOLE DES SOURCES

20, rue Banville, Saint-Anaclet-de-Lessard  
724-3560 / Téléc. : 722-0879

**Guyline Feuiltault, directrice**

### ÉCOLE DES MERISIERS

658, route des Pionniers, Sainte-Blandine  
735-2115 / Téléc. : 735-2825

**Joyce O'Braham, directrice**

### ÉCOLE BOIJOLI

37, rue de la Montagne, Saint-Narcisse-de-Rimouski  
735-2149 / Téléc. : 735-2509

**Suzanne Lévesque, directrice**

### ÉCOLE DE LA COLOMBE

15, rue des Érables, Esprit-Saint  
779-2262 / Téléc. : 779-2905

**Suzanne Lévesque, directrice**

### ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

École des Hauts-Plateaux-de la  
Source

230, rue Principale, Les Hauteurs  
798-8226 / Téléc. : 798-8338

École des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth

105, rue Plourde, Saint-Gabriel-de-Rimouski  
798-4951 / Téléc. : 798-4829

**Hélène D'Amours, directrice**

### ÉCOLE DE SAINTE-LUCE-DES-BOIS-ET-MARÉES-LÈVESQUE

École de Sainte-Luce  
26, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce  
739-4844 / Téléc. : 739-3799

#### École des Bois-et-Marées

53, rue St-Pierre Est, Sainte-Luce  
739-4214 / Téléc. : 739-5362

#### École Lévesque

108 A, rue Bérubé, Saint-Donat  
739-4804 / Téléc. : 739-6943

**Manon Tremblay, directrice**

### ÉCOLE DU MISTRAL

254, avenue Ross, Mont-Joli  
775-7206 / Téléc. : 775-1215

**Renaud Bouillon, directeur**

*Directeurs adjoints :*

**Patricia Côté**

**Christine Fortier**

**Sébastien Rioux**

### ÉCOLE DES ALIZÉS

45, avenue de la Grotte, Mont-Joli  
775-3383 / Téléc. : 775-2607

**Valérie Gagnon, directrice**

### ÉCOLE NORJOLI

70, avenue Beaupré, Mont-Joli  
775-5265 / Téléc. : 775-2704

**Annie Sirois, directrice**

### ÉCOLE DES CHEMINOTS

École des Cheminots-de Saint-Rémi

20, rue St-Camille, Price  
775-4486 / Téléc. : 775-1982

École des Cheminots-des Quatre-Vents

203, rue de l'Église, Saint-Octave-de-Métis  
775-3531 / Téléc. : 775-6019

École des Cheminots-du Sommet

217, rue Beaulieu, Padoue  
775-5829 / Téléc. : 775-5909

École des Cheminots-de l'Envol

24, rue du Couvent, Métis-sur-Mer  
936-3895 / Téléc. : 936-3050

**Patrick Leclerc, directeur**

### ÉCOLE DU PORTAGE

École du Portage-de la Rivière  
530, boulevard de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Méridi  
775-5500 / Téléc. : 775-5556

École du Portage-de l'Arc-en-Ciel

207, rue Principale, Sainte-Jeanne-D'Arc  
776-5263 / Téléc. : 776-5151

École du Portage-du Clair-Soleil

65, rue Soucy, La Rédemption  
776-5633 / Téléc. : 776-5811

**Yann Normand, directeur**

### CENTRE DE FORMATION DE

#### RIMOUSKI-NEIGETTE-

#### ÉDUCATION DES ADULTES

424, avenue Ross, Rimouski  
722-4922 / Téléc. : 724-0392

**Jocelyn Michaud, directeur**

**Liette Bigras, directrice adjointe**

### CENTRE DE FORMATION DES

#### ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS

1632, rue Lindsay, Mont-Joli  
775-4466 / Téléc. : 775-4130

**Renaud Bouillon, directeur**

### CENTRE DE FORMATION DE

#### RIMOUSKI-NEIGETTE-

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

#### JEUNES ET ADULTES

424, avenue Ross, Rimouski  
722-4922 / Téléc. : 724-0392

**Bertrand Michaud, directeur**

**Julie Potvin, directrice adjointe**

### CENTRE DE FORMATION

#### PROFESSIONNELLE DE MONT-

#### JOLI-MITIS

1414, rue des Érables, Mont-Joli  
775-7577 / Téléc. : 775-8262

**Bertrand Michaud, directeur**

**Julie Potvin, directrice adjointe**

**Atelier de mécanique agricole de**  
**Mont-Joli-Mitis**

2445, Principale, Saint-Joseph-de-Lepage

775-7921 / Téléc. : 775-9347

**Bertrand Michaud, directeur**

**Julie Potvin, directrice adjointe**

## Gestion des plaintes et demande de révision de décision

La Loi sur l'instruction publique prévoit différents moyens d'intervention pour les parents et les élèves majeurs qui vivent des insatisfactions notamment à l'égard d'un service reçu.

Pour plus de détails sur la procédure à suivre, veuillez consulter le Guide d'accompagnement disponible sur notre site Internet, à l'adresse [www.cspahares.qc.ca](http://www.cspahares.qc.ca), sous la rubrique « Accès rapide – Gestion des plaintes ».